



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Accord égalité professionnelle entre les hommes et la femmes la Cfdt signe

La polarisation professionnelle entre les femmes et les hommes reste forte, les métiers dits « mixtes » ou non genrés sont encore aujourd'hui rares dans notre environnement industriel.

La **Cfdt** a pu **transformer des intentions** de la direction en **engagements sur le recrutement, la promotion, la qualification, la formation** et l'articulation entre **l'activité professionnelle et la vie personnelle** et familiale. La **Cfdt** veillera et influencera pour que soient respectées ces garanties.

L'égalité salariale à l'embauche, les promotions Individuelles entre les femmes et les hommes seront **équitables sur 3 ans**. Il ne doit y avoir aucun impact financier sur les congés de paternité et maternité, une augmentation individuelle sera versée au retour de congés.

La **Cfdt**, **précurseur de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles au travail**, a obtenu **une sensibilisation** de tous les acteurs de l'entreprise **sur ces agissements prohibés**, une fois par an.

Articulation entre la vie pro et perso : toute **demande de temps partiel** sera étudiée et devra être motivée en cas de refus, **la mutuelle et la prévoyance seront maintenues pendant les congés parentaux**, 10 jours de télétravail sont possibles au cas où la présence au domicile est requise. Enfin, **3 jours de congés payés par enfant malade** sont autorisés par enfant et par an.

La Cfdt est un syndicat qui agit pour tous

Rejoignez-nous !